

# MASTÈRE SPÉCIALISÉ®

## Expert Ingénierie patrimoniale



Le MS Expert ingénierie patrimoniale est une formation d'excellence née de l'alliance stratégique entre l'ICES, grande école universitaire, et l'AUREP, référence française incontestée de la formation en gestion de patrimoine. Ce programme de niveau post-master vise à former des personnes-ressources capables de piloter des analyses patrimoniales complexes et de proposer des stratégies d'optimisation sur-mesure.



Formation labellisée Mastère Spécialisé®

### Des atouts spécifiques :



#### PROFESSIONNALISATION

Stage de 4 mois et aide à l'insertion professionnelle



#### FORMATION UNIQUE

Double expertise : rigueur académique et expertise professionnelle de pointe



#### SUIVI PERSONNALISÉ

Accompagnement personnalisé du stagiaire. Encadrement de la thèse professionnelle



#### COURS SPÉCIFIQUES

Cours sur le droit avancé de la gestion patrimoniale, le cadre économique et financier, ...



#### CONNAISSANCE DE SOI/ FORMATION HUMAINE

Nombreux enseignants-professionnels, mises en situation et cas pratiques

**Diplôme d'établissement de niveau post-master (Bac+6) accrédité par la Conférence des grandes écoles (CGE)**

#### Conditions d'admission :

Être titulaire d'un Master 2 en droit privé, gestion de patrimoine, banque, assurance, comptabilité)

#### À titre dérogatoire :

Master 1 + au moins un an d'expérience professionnelle

Licence + au moins trois ans d'expérience professionnelle

#### Sur dossier et entretien

Tarifs : consulter le site de l'ICES ([ices.fr](http://ices.fr))

### Métiers / Secteurs d'activités

- Banques privées / Gestion de fortune
- Cabinets de gestion de patrimoine
- Cabinets d'expertise-comptable
- Notariat et cabinets d'avocats spécialisés
- Entreprises et directions patrimoniales internes



L'ICES, reconnu pour l'excellence de son enseignement, s'inscrit dans un territoire d'entrepreneuriat dynamique, propice à l'alternance et à la création de réseaux professionnels.

Le pôle Entreprises de l'ICES accompagne spécifiquement les étudiants en leur proposant des moyens indispensables à leur insertion dans la vie professionnelle.

L'ICES est membre de la Conférence des grandes écoles (CGE) et à ce titre est habilité à délivrer les diplômes accrédités par la CGE.

## Objectifs du mastère spécialisé (MS®)

L'objectif du mastère « Ingénieur patrimonial » est d'apporter les compétences nécessaires pour exercer une activité d'ingénieur patrimonial, personne-ressource dans le domaine de l'analyse patrimoniale et des propositions de gestion. Ce programme répond aux exigences des structures de gestion patrimoniale en offrant des compétences approfondies pour l'ingénieur patrimonial, collaborateur-expert dans une relation de professionnel à professionnel (B-to-B).

L'accompagnement de l'étudiant se concrétise particulièrement par :

- Un suivi personnalisé
- Des effectifs réduits
- Des professeurs et professionnels reconnus et disponibles

## Programme

(Programme détaillé sur [ices.fr](http://ices.fr))

Tronc commun de trois blocs de compétences : Expertise juridique, économique et financière de l'ingénieur patrimonial / Expertise patrimoniale appliquée au dirigeant d'entreprise / Formation et accompagnement des équipes en gestion patrimoniale.

L'étudiant choisit un bloc de spécialité complémentaire : Ingénierie en allocation patrimoniale ou Gestion de patrimoine à l'international.

† Cycle de conférences, colloques, séminaires d'actualité...

## Objectifs et compétences visés

- **Savoir** : Maîtriser le cadre juridique et économique de la gestion de patrimoine
- **Savoir-faire** : Concevoir et accompagner une stratégie patrimoniale
- **Savoir-être** : Travail en équipe, communication, éthique et sens du service

En partenariat académique avec :

AUREP

15 étudiants  
en moyenne



Promotion  
à taille humaine

- › Directeur du mastère spécialisé : Antoine Ploux
- › Contact : [ms-ip@ices.fr](mailto:ms-ip@ices.fr)



[ices.fr](http://ices.fr)



ICES  
17 bd des Belges  
85 000 La Roche-sur-Yon  
02 51 46 12 13